



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

questions écrites

Question écrite n° 41134

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, chargée de la décentralisation, sur son faible taux de réponse aux questions écrites des députés. En effet, au 20 septembre 2013, elle a reçu, depuis juin 2012, seulement 90 questions écrites de parlementaires et affiche un taux de réponse de 27,8 %. Il s'agit du deuxième plus bas taux de réponse sur l'ensemble des 39 ministres et secrétaires d'État et d'un taux très sensiblement inférieur à la moyenne de tous les ministères, qui se situe autour de 59 % de réponses. Or la question écrite constitue l'un des piliers du travail parlementaire et s'avère la façon la plus simple pour un député d'interroger un ministre et de le solliciter sur des sujets qui préoccupent les électeurs de sa circonscription ou sur des sujets d'actualité. Il lui demande donc s'il entend donner des directives claires et précises à son cabinet et à ses administrateurs centraux afin que les parlementaires puissent enfin recevoir les réponses aux questions qu'ils ont légitimement posées.

Texte de la réponse

Depuis le 9 avril 2014, Madame Anne-Marie Escoffier ne fait plus partie du gouvernement et son cabinet a été dissous.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41134

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Décentralisation

Ministère attributaire : Décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11167

Réponse publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6202